

Entech signe un premier contrat d'alimentation de navires à quai avec le groupe Piriou

Un nouveau marché à fort potentiel

Quimper, le 22 mai 2024 à 17h45 – Entech (FR0014004362 – ALESE), société de technologie spécialisée dans le stockage et le pilotage intelligent des énergies renouvelables, annonce la signature d'un contrat avec le groupe Piriou, premier groupe français privé indépendant de construction et réparation navales, pour la fourniture d'un conteneur d'alimentation décarbonée à quai (*shore connection*). Avec ce premier contrat, Entech élargit son spectre d'activités au marché de la décarbonation des ports, un secteur en plein développement au cœur d'impératifs environnementaux et de contraintes réglementaires croissants.

[Signature d'un contrat avec le groupe Piriou, premier groupe français privé indépendant de construction et réparation navales](#)

Entech va fournir au groupe Piriou une solution d'alimentation décarbonée à quai de 200 KW en courant continu, associée à une alimentation en courant alternatif de plus faible puissance. Cet équipement permettra de connecter les navires en construction ou maintenance à quai au réseau électrique du port, évitant ainsi de devoir recourir à des sources d'alimentation électriques basées sur des énergies fossiles.

Basé à Concarneau (Bretagne), le groupe Piriou est spécialisé dans la construction et la réparation navales de navires en acier et aluminium jusqu'à 120 mètres. La mise en service de la solution fournie par Entech est prévue à la fin de l'été.

Vincent Faujour, Président du groupe Piriou déclare à cette occasion : « *Le contrat signé avec Entech s'inscrit dans notre volonté de limiter l'empreinte environnementale de nos opérations. L'adoption de la technologie Entech sur le site historique de Piriou à Concarneau va nous permettre de réduire notre empreinte carbone. Nos deux entreprises possèdent une capacité d'innovation reconnue et de profondes racines ancrées dans nos territoires. Je me réjouis donc de ce partenariat.* »

Christopher Franquet, Président fondateur d'Entech, ajoute : « *La décarbonation des ports répond à la fois à des enjeux environnementaux et économiques qui concernent aussi bien les navires de taille moyenne que les bateaux de croisières et les porte-conteneurs. Avec ce premier contrat dans le secteur de l'alimentation à quai, Entech élargit son spectre d'activités et confirme sa capacité à servir tous les marchés liés aux nouveaux vecteurs d'alimentation et de stockage d'énergies décarbonés durables.* »

[L'alimentation à quai: un moyen efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre \(GES\) et d'améliorer la qualité de l'air](#)

L'alimentation à quai s'adresse non seulement aux acteurs de l'industrie maritime qui possèdent des quais privés, comme les chantiers navals, mais également aux sociétés portuaires qui accueillent les navires pendant leurs escales.

En effet, en escale comme pendant les phases de maintenance, les navires doivent faire fonctionner leurs moteurs auxiliaires ou des groupes électrogènes déportés pour générer l'électricité nécessaire à l'alimentation de l'ensemble de leurs installations embarquées.

Une alimentation à quai, d'autant plus si elle est basée sur des sources d'énergies renouvelables, est donc un moyen efficace de réduire les émissions de GES et d'améliorer la qualité de l'air car elle permet d'éteindre les génératrices et d'arrêter la consommation de diesel du navire.

Elle répond également à une forte demande des populations locales en termes d'amélioration de la qualité de l'air, les zones portuaires étant souvent situées à proximité de grandes villes densément peuplées.

Un cadre réglementaire international au service d'objectifs ambitieux à horizon 2030 et 2050

En juillet 2023¹, les États membres de l'**Organisation maritime internationale (OMI)** ont adopté à l'unanimité trois objectifs ambitieux qui ouvrent la voie à la décarbonation du secteur maritime : 20 % à 30% de réduction des émissions nettes de GES en 2030, 70 à 80 % en 2040 et le net zéro carbone en 2050. Sur la liste des mesures recensées à court terme figure la promotion de l'utilisation des carburants alternatifs à émissions faibles ou nulles et l'alimentation électrique à quai.

En parallèle, l'**Union Européenne** se dote progressivement d'un ensemble de dispositions législatives de plus en plus contraignantes afin de parvenir à la neutralité climatique à horizon 2050, conformément à l'objectif du Pacte Vert défini en 2019.

En juillet 2021, la Commission s'est ainsi fixé un objectif intermédiaire de réduction des émissions de GES d'au moins 55 % d'ici à 2030 (contre 37,5 % auparavant) par rapport aux niveaux de 1990, à travers 13 propositions législatives. Parmi les nouvelles contraintes qui concernent le transport maritime (règlement "**FuelEU Maritime**" adopté en juillet 2023²), figure l'obligation pour les navires à passagers et les porte-conteneurs d'utiliser l'**alimentation électrique à quai à partir de 2030** dans les principaux ports de l'UE, lesquels doivent donc s'équiper en conséquence.

Le plan « **FuelEU Maritime** » et l'ensemble des dispositions réglementaires de l'**Organisation Maritime Internationale** constituent un cadre législatif propice à l'expansion du marché de l'alimentation à quai sur lequel se positionne Entech à l'aune de ce premier contrat avec le groupe Piriou.

À propos d'Entech Smart Energies

Face aux défis technologiques posés par la forte croissance des énergies nouvelles dans le mix énergétique, Entech rend possibles l'intégration massive des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie grâce à des solutions de stockage et de conversion électrique pilotées par des systèmes logiciels intelligents.

Bâtisseur des énergies nouvelles, Entech développe, construit et opère des centrales de production et des systèmes de stockage - batteries ou hydrogène - connectés aux réseaux ou « off-grid ». Créée à Quimper en 2016, Entech a déjà réalisé plus de 300 projets dans le monde et emploie aujourd'hui 175 collaborateurs.

Sélectionnée en 2021 par la French Tech dans son programme Green20 et reconnue par de nombreux prix pour sa capacité d'innovation au service de la transition énergétique, Entech s'engage à agir au quotidien en tant qu'entreprise responsable, d'un point de vue non seulement environnemental mais aussi social et sociétal.

Plus d'information : <https://www.entech-se.com/> et sur [LinkedIn](#)

Contacts

ENTECH
Responsable RSE et Communication
Gaël LE GOC
gael.legoc@entech-se.com
02 98 94 44 48

SEITOSEI.ACTIFIN
Relations investisseurs
Jean-Yves BARBARA
jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com
01 56 88 11 13

SEITOSEI.ACTIFIN
Relations presse
Isabelle DRAY
Isabelle.dray@seitosei-actifin.com
01 56 88 11 29



¹ 80^e session du comité de protection du milieu marin (MEPC) du 3 au 7 juillet 2023

² Conseil de l'UE : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/07/25/fueleu-maritime-initiative-council-adopts-new-law-to-decarbonise-the-maritime-sector/>